

d'un membre du Conseil de l'Instruction publique qui se dit être, depuis 1868, l'âme du mouvement scolaire à Montréal (1) et qui, pour satisfaire une basse haine, forge de toutes pièces l'histoire de Québec, la colporte insidieusement parmi nous auprès de nos Directeurs afin de les indisposer contre leur bien-aimé Supérieur et ne craint pas d'affirmer, *sous la foi du serment*, un fait invraisemblable que nie formellement Mgr de Sherbrooke; qui ose faire à des religieux de semblables confidences, de semblables promesses et leur demander sur tout ceci le secret vis-à-vis de leur Supérieur; qui, enfin, pour se couvrir auprès du Conseil de l'Instruction publique, et échapper à la juste sévérité de la proposition de Sir N. F. Belleau, n'hésite pas à n'imputer la faute dont il s'est rendu coupable, et à me faire infliger, dans un document officiel répandu par toute la Province de Québec, une note diffamante tendant à me représenter comme un calomniateur.

J'ignore, Honorables Messieurs, quelle ligne de conduite notre cher frère Provincial tiendra dans cette affaire. Mais il me semble que vous trouverez modeste ma demande d'une note rectificative dans le prochain Rapport de M. le Surintendant de l'Instruction Publique.

Espérant que votre équité ne refusera point satisfaction à des prétentions si modérées, je vous prie de daigner agréer les sentiments de profond respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Honorables Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FRÈRE ARNOLD DE JÉSUS

Directeur de la Communauté de Ste-Anne,

Montréal.

Montréal, le 15 septembre 1884.

(1) Déposition de M. P. S. Murphy devant la Commission royale, et Déclaration de M. le Dr. Desjardins à la même Commission.